



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Office National des Forêts

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 janvier 2026

TEMPÊTE GORETTI – L'ONF APPELLE À REPORTER LES BALADES EN FORêt DANS LES RÉGIONS DES HAUTS-DE-FRANCE, D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE NORMANDIE

Météo-France annonce à partir du jeudi 8 janvier et pendant toute la journée du vendredi 9 janvier 2026 des vents violents lors du passage de la tempête GORETTI. Par mesure de sécurité, l'Office national des forêts appelle à la plus grande prudence et invite les usagers à éviter les déplacements dans les forêts jeudi, vendredi mais aussi ce week-end.

En forêt, le risque de chutes d'arbres ou de branches demeure bien réel et peut persister plusieurs jours après une tempête. En effet, tous les arbres fragilisés ne s'abattent pas immédiatement : certains peuvent céder ultérieurement, tout comme des branches cassées restées en équilibre précaire.

C'est pourquoi l'ONF rappelle l'importance de différer les sorties en forêt même une fois l'épisode venteux passé. Les dangers restent élevés dans les jours qui suivent ; il est essentiel de faire preuve de patience et de ne pas s'exposer inutilement afin de préserver la sécurité de chacun.

Suite à la tempête, un état des lieux sur le terrain sera réalisé la semaine suivante afin d'évaluer précisément l'impact de cet épisode venteux.

Contact presse

Elise Picquet

06 21 50 80 31
elise.picquet@onf.fr